Annexe Affaire N°06

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240515-06-MAI2024-DE
Date de télétransmission : 05/06/2024
Date de réception préfecture : 05/06/2024

INDEMNITE FORFAITAIRE POUVANT ETRE ALLOUEE EN CAS DE FONCTIONS ESSENTIELLEMENT ITINERANTES

Pièces à joindre obligatoirement :

- Ordre de mission signé par l'autorité territoriale
- Autorisation utilisation véhicule personnel
- Carte grise et certificat d'assurance du véhicule
- Attestation en responsabilité civile en cours de validité garantissant la couverture pour ses déplacements professionnels. L'agent utilisant son véhicule terrestre à moteur doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles

Nom :……Prénom : ……

Fonction : ……

Service / Direction : ……

Mon véhicule personnel :

Numéro d'immatriculation : ……Puissance fiscale : ……..

Nombre de kilomètre parcouru pour le mois de …….. pour l'année…….. : ……km.

Montant de l'indemnité : …… €

<u>Modalité de calcul :</u>

- en dessous de 100 km/mois	**0,5€/km**
- au-delà de 100 km / mois	**Plafonné à 50€ non reportable**

Je déclare que :

- Je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction ;
- Je ne suis pas transporté gratuitement par mon employeur ;
- Je ne bénéficie pas pour le même trajet d'une prise en charge au titre des frais de déplacements temporaires ;

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente.

Fait à la Possession, le ……/……/……

Signature de l'agent | Signature du chef de service | Signature de la Direction